

Comité d'Etablissement du Centre National d'Équipement et de Production d'Électricité d'EDF SA

Le 23 juin 2016

Monsieur le Président du Comité d'Etablissement,

Nous nous apprêtons à entendre, pour information, la présentation sur le projet de réorganisation de la DIPNN, passé pour information lors du CCE du 2 juin, et prévu pour consultation lors du CCE du 12 juillet prochain.

Tout d'abord, nous nous félicitons que le CNEPE privilégie l'audace, la simplicité et la responsabilité en tant que valeurs cardinales du CNEPE. Loin de vouloir se brider, les élus CFDT souhaitent vous proposer, en plus des travaux d'Edward De Bono sur la créativité, de considérer ceux de Mihály Csíkszentmihályi sur le même sujet, et sur celui du *Flow*, qui paraît complémentaire en termes de motivation à la pensée créative. Mais revenons au sujet.

La présentation sur cette réorganisation de la DIPNN est faite dans un contexte qui questionne, ne serait-ce que parce que la création de l'entité MAD, non pressentie auparavant, tombe comme un cheveu sur la soupe, a beaucoup questionné les négociateurs CFDT sur les intentions de la Direction DIPNN en termes de périmètre.

C'est dans ce contexte que vendredi 9 juin, le Président D'EDVANCE est venu parler de sa nouvelle entité, créée récemment. Il s'avère que celui-ci est votre prédécesseur, tant à la tête du CNEPE qu'à la présidence de ce CE, à savoir Thierry Schall.

Lors de son intervention, une chose particulièrement nous a interpellés. Selon lui, les salariés de l'ingénierie nucléaire coûtent trop cher par rapport à AREVA. Et pour étayer son propos, il présente des chiffres à hauteur d'environ 60€/h hors charge pour un AREVA, contre à peu près 75€/h pour un EDF. Un EDF « tout chargé » reviendrait dans les 145€/h. Dans un cadre général, nous nous posons la question de savoir si la création de MAD n'aurait pas pour objet de parvenir à ces économies.

Plus particulièrement pour le CNEPE, nous ne relèverons pas le changement d'avis rapide de l'ancien chef d'unité, qui saluait le CNEPE pour ses performances il y a encore 6 mois. Nous ne relèverons pas non plus qu'aucun membre de l'ED présent n'ait cru bon de défendre les agents CNEPE à ce sujet, alors qu'à la journée d'unité vous parlez vous-même de bons résultats, qui seraient tout de même 25 à 30% plus cher qu'AREVA par salarié, donc.

Ce qui nous questionne en tant qu'élus au CE, c'est la manière dont ont bien pu être remontés ces chiffres. Vu la façon dont sont imputées les heures dans l'ingénierie (sur ce point les membres du CE au CNEPE ont déjà eu l'occasion de pointer l'absence de signification des chiffres présentés dans le Bilan Social), vu le peu de soin pris par EDF à mesurer le temps réellement effectué par les cadres au forfait jours (relevé entre autre via une réclamation des élus DP CFDT), vu les nombreux retours de cadres et maîtrise sous l'accord de 99 qui pointent uniquement leurs 8h à la journée même s'ils font plus, pour éviter les complications, vu les doutes que l'on peut donc nourrir sur les estimations de charge de travail des uns et des autres, et à moins que vous n'ayez des chiffres plus parlants à nous présenter en complément du Bilan Social, il nous est difficile de s'imaginer comment l'on pourrait sincèrement opposer de tels chiffres aux agents du CNEPE.

Sauf à les préparer à faire (plus encore) sacrifice de leur temps dans le cadre d'une réorganisation de la DIPNN à venir, en affichant « pas de changement au CNEPE ».

Admettons maintenant que les dires de M. Schall soient avérés. Dans ce cas, comment croire qu'un réaligement à la baisse du coût horaire EDF sur les coûts AREVA n'impacterait pas le CNEPE ? Le paragraphe 5.7 indique pourtant un impact nul.

Nous comptons sur la présentation à venir pour en savoir un peu plus sur ce point.

Merci, Monsieur le président, de votre attention.